Mai 2017

BAC'Infos

Bassin d'Alimentation des Captages de Vert-en-Drouais

Cette lettre fait le point sur l'actualité du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Vernouillet. Elle inclut notamment un bilan des actions menées.

LE POINT SUR...

... L'état de la qualité des masses d'eau souterraines [suite]

Lors de la précédente édition, nous vous avions communiqué les informations relatives à l'évolution des teneurs en nitrates dans l'eau des captages de Vert-en-Drouais. La présente lettre introduit les résultats de la qualité de l'eau pour les produits phytosanitaires.

Les limites de qualité pour la distribution de l'eau potable sont de 0,1µg/L par substance détectée, 0,5µg/L pour la somme des substances pour l'eau distribuée. L'objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau est d'obtenir une qualité d'eau brute constamment inférieure à 75% de la limite de qualité (en sécurité en cas de pics de pollutions) : 0,075 µg/L pour les pesticides et 0,375 µg/L pour la somme des pesticides totaux.

Il vous est présenté ici des détections de molécules sur les captages de Vert-en-Drouais gérés par Eau de Paris. Ces résultats sont issus des analyses réglementaires réalisées par l'ARS, et de suivis renforcés réalisés par Eau de Paris sur les captages de Vert-en-Drouais depuis 2011 (suivi d'environ 300 molécules tous les mois).

Il s'agit de données de qualité sur **les eaux brutes,** qui font ensuite l'objet d'un traitement pour éliminer les pesticides avant leur distribution.

Les graphiques ci-contre présentent les résultats de l'ensemble des analyses disponibles sur une période de 8 ans (2009 – 2016).

Atrazine et métabolites en « bruit de fond »

Les principales molécules retrouvées sont l'atrazine et ses métabolites. Cette matière active herbicide est interdite à l'usage depuis le 30 septembre 2003. Cette molécule en se dégradant produit des métabolites, qui ne doivent également pas dépasser la limite de qualité pour l'eau potable. Parmi ces métabolites, la molécule la plus connue est la DEA (Déséthyl atrazine). D'autres dérivés sont progressivement identifiés (hydroxy-terbuthylazine, Hydroxy-2 atrazine, déisopropyl atrazine)

L'atrazine et ses métabolites représentent à eux seuls un peu plus de 90% des détections de molécules d'origine phytosanitaires. La nette augmentation du nombre de détections d'atrazine et dérivés, à partir de 2013, n'est pas due à l'arrivée de nouvelles contaminations, mais à l'amélioration des techniques d'analyses par les laboratoires : augmentation du nombre de molécules recherchées (notamment les métabolites de l'atrazine) et seuils de détection de plus en plus bas (on détecte les molécules à des concentrations de plus en plus faibles).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉTECTION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRESDANS L'EAU DES CAPTAGES DE VERT-EN-DROUAIS

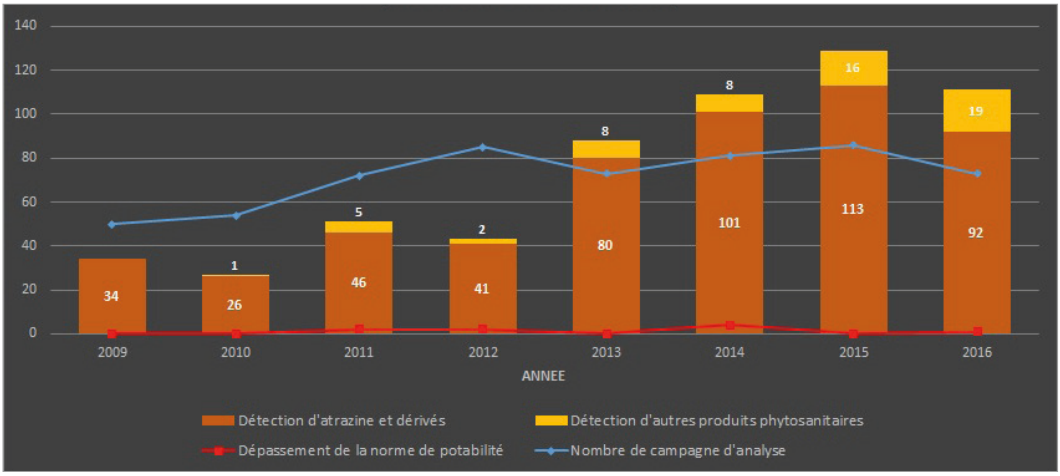

Les derniers dépassements de la norme de potabilité au niveau des eaux brutes, concernant ces atrazines et dérivés, remontent à novembre 2014, sur les forages d'Eau de Paris avec des concentrations comprises entre 0,10 et 0,11 µg/L.

La majeure partie des molécules détectées proviennent ainsi des produits qui ne sont plus homologués, traduisant que les transferts de l'eau jusqu'aux captages sont cment lents.

D'autres molécules sont détectées

Type d'usage	Nom de la molécule	Homologation	Cultures associées à l'usage	Concentration max. détection
Herbicide	**Glyphosate**	Oui	Usage pour désherbage total (agricole avant la mise en culture ou non agricole)	0,053 µg/L
	AMPA	Métabolite glyphosate		**0,14 µg/L**
	Sulfosate			0,077 µg/L
Fongicide	**Oxadixyl**	Non	Pois, pomme de terre, maraîchage	**0,26 µg/L**
Insecticide	**Imidaclopride**	Oui	Blé, Orge	0,079 µg/L

Il s'agit de détections très ponctuelles, deux détections ayant été mesurées au-delà de la limite de qualité.

D'autres molécules ont été détectées de manière ponctuelle, mais à des concentrations très faibles, inférieures à 0,05µg/L, dont certaines sont actuellement utilisées, signifiant des possibilités de transferts de ces molécules vers les captages. Il peut s'agir d'herbicides sur céréales (dichlorprop, diméthanamide, flupyrsulfuron méthyl, métazachlore) et sur protéagineux (diquat) ; ou de fongicides sur céréales (epoxyconazole, boscalid).

Les eaux captées satisfont, la majeure partie du temps, aux limites réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Toutefois, la diversité des molécules et les quelques dépassements de la limite de qualité des eaux brutes traduisent la vulnérabilité de la ressource en eau aux transferts de produits phytosanitaires. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'agir avec les acteurs du territoire, que ce soit les collectivités, les agriculteurs ou les particuliers, pour éviter de nouvelles contaminations.

C'est donc en ce sens que l'Agglo du Pays de Dreux et Eaux de Paris souhaitent travailler avec la profession agricole pour trouver des solutions durables permettant de diminuer l'usage des produits phytosanitaires tout en maintenant une agriculture durable sur le territoire.

Cette collaboration nécessite une connaissance approfondie de chaque exploitation qui compose le territoire du BAC de Vert-en-Drouais. C'est l'objectif recherché dans le diagnostic conseil qui est proposé à travers le plan d'actions agricoles. Seul, ce dernier permettra d'analyser précisément votre exploitation, avec l'appui des structures de conseil agricole, et identifier les axes d'amélioration adaptés à votre exploitation.

LE POINT SUR... LES PLACETTES SUR-FERTILISÉES

La placette sur-fertilisée est un outil de pilotage qui permet de déclencher le premier apport d'azote en sortie d'hiver.

Son principe est similaire à la mise en place de bandes double ou triple densité puisqu'il se base sur l'observation d'une décoloration entre la culture et le dispositif de suivi.

L'utilisation d'outils de ce type sur le BAC de Vernouillet est recommandée car l'enjeu des nitrates est important. Outre la quantité apportée qui est à moduler avec les résultats de reliquat mesuré en sortie d'hiver, la date de l'apport constitue également un élément important. En effet, les apports d'azote en sortie d'hiver peuvent présenter un risque de lessivage en raison d'une forte pluviométrie et d'une faible valorisation par la plante. Une grande vigilance est donc nécessaire.

Ce dispositif a été testé pour la première année sur l'ensemble des aires d'alimentation des captages d'Eure-et-Loir par la Chambre d'Agriculture et nos différents partenaires techniques (Soufflet, SCAEL, Interface Céréales ...). Un réseau de placettes a été mis en place sur tout le département. Les observations vous ont été transmises via les flashs d'informations du réseau d'épidémio-surveillance.

Nous vous invitons à nous faire part de vos éventuels retours sur ce dispositif en vue de le maintenir pour les prochaines campagnes.

CONTACT BAC INFO
Pour tout renseignement ou suggestions complémentaires, n'hésitez pas à contacter Clément EMERY : par téléphone 02 37 62 87 54 ou par courriel sur c.emery@dreux-agglomeration.fr